

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du 10 3 FEV. 2014

**portant nomination à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant
du ministre chargé de l'agriculture (CNECA)**

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le décret n° 92-172 du 21 février 1992 modifié relatif à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture, et notamment ses articles 4 et 5 ;

Vu l'arrêté du 25 septembre 1992 fixant la liste des sections de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2013 portant composition de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA) ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2013 portant nomination à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA) ;

Sur proposition des conseils scientifiques des établissements d'enseignement supérieur agricoles publics relevant du ministre chargé de l'agriculture,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture :

Section n° 7 : pathologie générale animale

Maître de conférences des universités

Suppléante : Sabine FAVRE

Chargé de recherche

Suppléante : Laurence HUC

Section n° 8 : pathologie clinique animale

Directeur de recherche

Titulaire : Didier MORIN

Suppléante : Caroline LEROUX

Maître de conférences des universités

Titulaire : Sandrine PONS

Chargé de recherche

Titulaire : Hubert DABIRE

Section n° 9 : sciences économiques, sociales et humaines

Directeur de recherche

Suppléante : Séverine GOJARD

Section n° 10 : animation et administration

Professeurs d'université

Titulaire : Grégory DECHAMP-GUILLAUME

Suppléante : Michel FICK

Maître de conférences des universités

Titulaire : Christian CUESTA

Chargé de recherche

Titulaire : May BALABANE

Suppléant : Eric LICHTFOUSE

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 3/02/2014

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Pour le ministre et par délégation :

~~L'Adjoint au Sous-Directeur
Mobilité, Emplois, Carrières~~

Laurent NOUCHI